

Programme de formation N° CPOTIEZ-2024-BC02

<p>Intitulé de la formation : Bilan de compétences « Se réinventer en tenant compte de sa situation de santé et/ou de handicap »</p>	<p>Entrepreneur et coordonnées : ACSR Compétences 07 67 17 64 67 c-potiez@acsrcompetences.fr</p>
<p align="center">Formation</p>	<p>Informations pratiques</p>
<p>Objectifs pédagogiques : <i>Énoncé des aptitudes et compétences visées et évaluable qui seront acquises au cours de la formation (utiliser des verbes)</i> Le bilan de compétences permet à la personne de mieux se connaître afin de définir des perspectives professionnelles réalistes et réalisables. Il amène le bénéficiaire à analyser ses compétences professionnelles et personnelles afin de se les approprier pour mieux les valoriser dans la suite de son parcours, notamment auprès de potentiels recruteurs, mais aussi dans l'optique d'une reconversion. Le bénéficiaire analyse ses aptitudes et ses motivations afin de déterminer un environnement de travail qui lui convienne et d'établir des priorités dans ses critères de choix. Le bilan inclut une analyse de la situation de santé/handicap afin que le projet défini permette à la personne de s'épanouir professionnellement tout en étant en adéquation avec son état de santé et/ou sa situation de handicap.</p> <p>Compétences visées Définir un projet professionnel réaliste et réalisable, en adéquation avec le profil, les souhaits et l'état de santé ou la situation de handicap de la personne. A l'issue du bilan, une synthèse est coconstruite avec le bénéficiaire afin d'établir notamment un plan d'action précis pour la mise en œuvre du projet identifié.</p> <p>Programme de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien Découverte : Il s'agit d'un rendez-vous d'information individuel, gratuit et sans engagement, qui vise à : <ul style="list-style-type: none"> • Vous rencontrer et découvrir les motivations qui vous amènent à vouloir réaliser un bilan de compétences afin de vérifier si votre situation s'inscrit bien dans les objectifs d'un bilan de compétences • Vous présenter notre démarche (objectifs, déroulé, implication du bénéficiaire, etc.) ainsi que notre méthodologie • Vous informer sur les modes de financement auxquels vous pouvez prétendre pour financer votre bilan - Phase préliminaire : Construction d'un parcours individualisé <ul style="list-style-type: none"> • Analyser votre demande et votre besoin • Déterminer le format et les modalités de déroulement les plus adaptés à votre situation et à vos besoins • Définir conjointement les objectifs de votre bilan 	<p>Public visé Tout public actif (salariés du secteur privé, agents des 3 fonctions publiques, intérimaires, indépendants...)</p> <p>Pré-requis Accessible sans pré-requis particulier</p> <p>Dates : <i>possible de mettre une fréquence</i> Entrées et sorties permanentes</p> <p>Durée : 24h maximum (dont 20h d'entretien individuel) Sur 3 mois à 4 mois en moyenne La période peut être adaptée en fonction de l'état de santé de la personne</p> <p>Tarifs : <i>Possible de mettre à partir de ou X€ la journée</i> 2000 € nets de taxes pour les particuliers 2000 € HT pour les entreprises et collectivités</p> <p>Accessibilité handicap : Le bilan étant individualisé, les modalités, la méthodologie et les outils peuvent être adaptés pour répondre aux besoins de chacun. Je suis également en lien avec un réseau de professionnels et de structures partenaires avec lesquels je pourrais vous mettre en lien en cas de nécessité. L'entretien Découverte sera l'occasion de pouvoir aborder vos éventuels besoins d'aménagement.</p>

- **Phase d'investigation : Mieux se connaître et définir des hypothèses de projet réalistes et réalisables tenant compte de la situation de santé/handicap**

Cette phase permet au bénéficiaire de construire son projet, d'en vérifier la pertinence, et d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

- Explorer votre profil : mettre en lumière vos points forts et vos axes d'amélioration, valoriser vos compétences mobilisables, identifier vos valeurs pour définir l'environnement de travail qui vous correspond, découvrir vos intérêts professionnels...
- Analyser votre état de santé ou votre situation de handicap : travail spécifique sur les compétences et, le cas échéant, sur le deuil de l'ancien métier – définition de pistes de maintien dans l'emploi ou de reconversion - information spécifique sur les droits (RQTH, CPF, etc.) – lien avec des partenaires spécialisés...
- Explorer des pistes de projets professionnels : découvrir des secteurs et des métiers, appréhender le marché de l'emploi, réaliser des enquêtes auprès de professionnels...

- **Phase de conclusion : Faire des choix et établir son plan d'action**

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du/des projet(s)
- Prévoir les principales modalités et étapes de la réalisation du projet

A l'issue du bilan, je vous remets une synthèse à usage social destinée à appuyer votre futur projet professionnel (étapes de réalisation, financement de formations etc.) que vous pourrez, si vous le souhaitez, communiquer à vos futurs interlocuteurs.

- **Rendez-vous de suivi à 6 mois** : ce dernier entretien vise à :

- Faire le point sur vos avancées au regard du plan d'action défini en fin de bilan
- Maintenir (ou relancer) la dynamique
- Evaluer l'impact du bilan dans la durée

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Utilisation de questionnaires, notamment autour de la personnalité et des intérêts professionnels (Central test) qui servent de base aux échanges
- Utilisation d'outils d'orientation et de travail sur les compétences (Parcouréo, Transférence...)
- Entretiens individuels au cours desquels la consultante fait appel à certaines techniques visant à appuyer le bénéficiaire dans ses réflexions et son avancée : écoute active et empathique, approche centrée sur la personne, questionnement et reformulation, *Tenir conseil*, entretiens d'explicitation, travail sur les croyances limitantes et facilitantes, entretien motivationnel

Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation des acquis mais évaluation de la satisfaction du bénéficiaire une 1^{ère} fois à l'issue du bilan et une 2^{nde} fois à 6 mois après le rendez-vous de suivi

Les locaux sont entièrement accessibles et respectent les normes PMR.

Modalités et délai d'accès

Entretien Découverte programmé en amont de l'entrée en bilan
Démarrage dès validation des financements

Lieu de formation :

Maison de Santé « Velars Santé Bien-être »
Place Osburg
21370 VELARS-SUR-OUCHÉ

Informations pratiques :

Restauration : restaurants et boulangeries à proximité

Hébergement : /

Transport : Accès direct par l'Autoroute A 38 sortie Velars-sur-ouche – parking sous le bâtiment + place réservée personnes handicapées

Nom du formateur Règlement intérieur : Disponible sur www.caebourgogne.fr/conseil-et-formation